

# ASSEMBLÉE NATIONALE

4 novembre 2019

---

PLF POUR 2020 - (N° 2272)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

## AMENDEMENT

N° II-1773

présenté par  
M. Ciotti  
-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 78, insérer l'article suivant:**

#### **Mission « Santé »**

Avant le 1<sup>er</sup> septembre 2020, le Gouvernement remet au Parlement un rapport sur l'évolution du coût total de la couverture de soins des étrangers en situation irrégulière.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement prévoit que le Gouvernement remet au Parlement un rapport sur l'évolution du coût total de la couverture de soins des étrangers en situation irrégulière.